

Un Contrat-Nature pour le Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* en Basse-Bretagne

Poster de Catherine CAROFF

Groupe Mammalogique Breton

Maison de la Rivière

29450 SIZUN

gmbreton@aol.com

INTRODUCTION

En Bretagne occidentale, le Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*, chauve-souris rare et menacée, protégée par la loi française et inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats, est extrêmement menacé. Comme partout, ses effectifs montrent des diminutions alarmantes du fait de la destruction de ses gîtes, de l'altération de ses terrains de chasse (arasement de talus...) et de l'usage de pesticides.

Le bassin versant de la Rade de Brest (carte 1) présente encore tous les éléments qui lui sont vitaux : nombreux gîtes d'hivernage et de reproduction, bocage, pâtures, boisements de feuillus et zones humides localement préservés qui lui assurent des terrains de chasse de qualité.

Cette vaste entité géographique, sur laquelle le Groupe Mammalogique Breton (GMB) travaille depuis plus de quinze ans, accueille environ 2000 Grands rhinolophes en hivernage, soit plus de 50 % de la population régionale et environ 7 % de la population nationale [ROS, 2002], essentiellement le long du Canal de Nantes à Brest et dans la Presqu'île de Crozon [NICOLAS et BOIREAU, 2001] (Figures 1 et 2).

Le bassin versant de la Rade de Brest comporte 17 gîtes de reproduction (combles d'églises ou de châteaux), et 96 gîtes d'hivernage (anciennes mines ou ardoisières, souterrains, blockhaus), 4 assurant les deux fonctions à la fois.

Emplacement de la carte 1 et de la Figure 1

LE CONTRAT-NATURE, OUTIL BRETON D'ETUDE ET DE PROTECTION

Les Contrats-Nature sont des outils financiers mis en place par le Conseil Régional de Bretagne depuis 1994, pour la protection d'espèces ou d'espaces naturels remarquables.

Le programme "étude et sauvegarde des populations de Grands rhinolophes du bassin versant de la Rade de Brest" (2001-2004), réalisé par le GMB et cofinancé par la Région, les Conseils Généraux du Finistère et des Côtes d'Armor et l'Europe, s'articule autour de six volets, certains s'inscrivant dans la continuité, d'autres engageant des actions innovantes.

- volet 1, suivi des colonies d'hivernage et de reproduction : des comptages directs des individus en léthargie hivernale ou en sortie de leur gîte de reproduction sont menés selon un protocole strict. Pour trois sites, les variations de températures sont en outre étudiées grâce à des thermomètres enregistreurs. Elles sont mises en relation avec les variations d'effectifs ou d'emplacement de la colonie.

- volet 2, protection des sites d'hivernage et de reproduction (carte 2) : avant le démarrage du Contrat-Nature, 44 % des Grands rhinolophes dénombrés en hiver dans le bassin versant de la Rade de Brest l'étaient dans des

sites non protégés. A la fin du Contrat-Nature, ce chiffre est tombé à 16 % (figure 2), mais des mesures de protection sont en cours sur plusieurs sites non encore protégés. Durant le Contrat-Nature, le nombre de sites protégés a augmenté de façon constante (figure 3). De 16 en 2000, il est passé à 36 en 2004, soit une augmentation de 125 %. Les outils utilisés pour garantir la pérennité des colonies sont multiples, et de nombreux sites cumulent deux types de protection : ils peuvent être réglementaires (les six églises connues pour abriter des colonies de reproduction sont à l'heure actuelle protégées), contractuels (conventions avec des propriétaires publics ou privés), fonciers (le GMB a acquis une parcelle contenant un puits d'ardoisière et une autre contenant un bâtiment), et enfin physiques (grilles à barreaux horizontaux, trappes d'accès, réouverture de combles d'église...).

Emplacement de la carte 2 et des figures 2 et 3

Etant donné l'état alarmant des populations de Grands rhinolophes, la protection des seuls gîtes existants ne suffit plus. Pour augmenter les potentialités d'accueil de la zone d'étude, le Contrat-Nature a permis d'engager une mesure nouvelle, inspirée des méthodes de nos collègues britanniques du Vincent Wildlife Trust, la création de gîtes : l'un sera aménagé à partir d'un ancien bâtiment technique de France Télécom récemment acquis par le GMB (obturation des ouvertures, pose de nichoirs...), l'autre sera construit de toute pièce sur une propriété du GMB en bordure du Canal de Nantes à Brest. Pour ces deux sites, le démarrage des travaux dépend de cofinancements demandés à la Fondation Nature et Découvertes.

- volet 3, acquisition de matériel de vidéosurveillance : celui-ci permettra l'observation d'une colonie de reproduction, dans le but à la fois d'acquérir des connaissances sur le comportement, mais aussi de fournir des images pour la sensibilisation. Ce matériel, acquis fin 2003, n'a pour l'instant pas pu être installé dans le site prévu initialement (l'église de Lopérec), la colonie ayant disparu du fait d'une prédation par une chouette effraie. La configuration des autres sites n'a jusqu'à présent pas permis l'installation de l'équipement, mais celui-ci trouvera vraisemblablement sa place en 2005 ou 2006.

- volet 4, une campagne « droit d'asile dans les églises et les bâtiments publics » a été lancée : un échantillon de cinq églises et deux maisons forestières, dont les combles étaient jusqu'alors hermétiques aux chauves-souris, a été réouvert pour accueillir des Grands rhinolophes et d'autres chauves-souris, de manière à densifier le réseau de gîtes potentiels pour la reproduction. Les premiers résultats sont encourageants : dans les maisons forestières, une vingtaine de Grands rhinolophes s'est installée. Dans les églises, les résultats ne sont pas aussi rapides, mais des Oreillards (*Plecotus sp.*) et des Sérotines communes *Eptesicus serotinus* ont été notés dans plusieurs églises, et un Grand rhinolophe a été observé à Saint-Goazec, prouvant la fonctionnalité du dispositif.

- volet 5, un effort a été porté sur la sensibilisation de ces animaux encore mal aimés du public : outre des animations régulièrement organisées et la participation à divers salons et colloques, le Contrat-Nature a permis de créer des outils diffusés à grande échelle (affiche et plaquette “sauvons le Grand rhinolophe en Basse-Bretagne”) (Figure 3), ainsi qu’un site internet (mise en ligne janvier 2004).

Emplacement de la figure 3.

- volet 6, le Contrat-Nature a permis l’acquisition de connaissances et de techniques d’étude : des recherches bibliographiques ont été menées, aboutissant à la publication nationale de deux synthèses scientifiques, l’une sur le traitement des charpentes et les chauves-souris [BOIREAU, 2000], l’autre sur les incidences des antiparasitaires du bétail sur les populations d’insectes coprophages et de chiroptères [CAROFF, 2003].

En partenariat avec le Vincent Wildlife Trust, fondation britannique de protection des mammifères sauvages, ont été réalisés deux événements :

- stage de formation aux techniques d’étude des terrains de chasse et du régime alimentaire du Grand Rhinolophe (radio-pistage et analyse du guano), en mai 2002 à Lopérec et Brasparts (29) à l’attention de bénévoles et de salariés d’associations de protection de la Nature du Grand ouest [CAROFF, 2002].

- voyage d’étude dans le sud-ouest de l’Angleterre des sites à Grands et Petits rhinolophes protégés par le VWT, afin de s’inspirer de certaines techniques pour la protection de sites bretons (avril 2003) [BOIREAU et GREMILLET, 2003].

Ces deux événements ont d’ores et déjà trouvé une application en Bretagne, puisqu’une étude des terrains de chasse de la colonie de reproduction de l’église de Landeleau (29) est en cours (hors Contrat-Nature) [BOIREAU et GREMILLET, à paraître].

Très suivi par les partenaires financiers, le Contrat-Nature fait l’objet de rapports annuels [GMB, 2000 ; GMB, 2001 ; GMB, 2002 ; GMB, 2003 ; GMB, à paraître].

PERSPECTIVES

Le Contrat-Nature a permis d’acquérir de nombreuses informations sur les populations de Grands rhinolophes du bassin versant de la Rade de Brest (localisation, effectifs, zones de chasse...), de protéger les sites majeurs, de former des salariés et des bénévoles du GMB à de nombreuses techniques d’expertise, et d’engager une importante campagne de sensibilisation.

Pour poursuivre cet élan, il est nécessaire de continuer le suivi des populations, et d'aller plus loin dans la recherche, en étudiant les liens entre les colonies (baguage), les comportements des animaux (par la vidéosurveillance), ainsi que le régime alimentaire et les terrains de chasse, notamment dans des milieux originaux (landes littorales...). Il est également vital de poursuivre la protection des gîtes d'hivernage et de reproduction et la création de nouveaux gîtes. Les nouvelles connaissances acquises permettront d'engager la protection des terrains de chasse. Enfin, l'effort de sensibilisation et de communication doit être maintenu.

Remerciements : nous tenons à remercier nos partenaires financiers (Conseil Régional de Bretagne, Conseils Généraux des Côtes d'Armor et du Finistère, Europe), les bénévoles du Groupe chiroptères du GMB ayant participé aux actions de recensement et de protection, le Vincent Wildlife Trust pour son appui technique et scientifique, et enfin les gestionnaires de sites, propriétaires privés et communes qui nous ont fait confiance pour la protection de leur patrimoine chiroptérologique.

Références bibliographiques

- BOIREAU, J. 2000. Le traitement des charpentes : quelques infos... *L'Envol des Chiros*, SFEPM, Bourges, 1 : 12-13.
- BOIREAU, J. ET GREMILLET, X., à paraître. Etude des terrains de chasse d'une colonie de reproduction de Grands rhinolophes en Basse-Bretagne.
- CAROFF, C. et Groupe Chiroptères GMB, 2002. Stage "Méthodes d'étude des populations de Grands rhinolophes", 6 au 10 mai 2002, Lopérec / Brasparts. Compte-rendu, novembre 2002. GMB, Sizun, 21 p. + annexes.
- CAROFF C., ROUE, S., DURANEL, A., 2003. Traitements antiparasitaires du bétail, insectes coprophages et chauves-souris. *L'Envol des chiros*, SFEPM, Bourges, 7 : 7-14.
- GREMILLET, X. et BOIREAU, J., 2003. Voyage d'étude "méthodes d'étude et de conservation de Grands rhinolophes en Angleterre", 13 au 17 avril 2003 - sud-ouest de l'Angleterre, compte-rendu, septembre 2003. GMB, Sizun, 34 p.
- GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON, 2000. Etude et sauvegarde des populations de Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) du bassin versant de la Rade de Brest. Présentation du projet, octobre 2000. GMB, Sizun, 31 p.

- GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON, 2001. Etude et sauvegarde des populations de Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) du bassin versant de la Rade de Brest. Rapport annuel, novembre 2001. GMB, Sizun, 18 p + annexes.
- GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON, 2002. Etude et sauvegarde des populations de Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) du bassin versant de la Rade de Brest. Rapport annuel, novembre 2002. GMB, Sizun, 26 p + annexes.
- GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON, 2003. Etude et sauvegarde des populations de Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) du bassin versant de la Rade de Brest. Rapport annuel, novembre 2003. GMB, Sizun, 28 p + annexes.
- GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON, à paraître. Etude et sauvegarde des populations de Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) du bassin versant de la Rade de Brest. Rapport final. GMB, Sizun.
- NICOLAS, N. et BOIREAU, J., 2001. Les chauves-souris en Presqu'île de Crozon : bilan de 10 ans d'études et de suivi par le Groupe Mammalogique Breton. *Avel Gornog*, 9 : 36-42.
- ROS, J. 2002. Le statut du Grand rhinolophe en France. *Symbiose*, 6 : 33-34. ISSN 0395-8957.

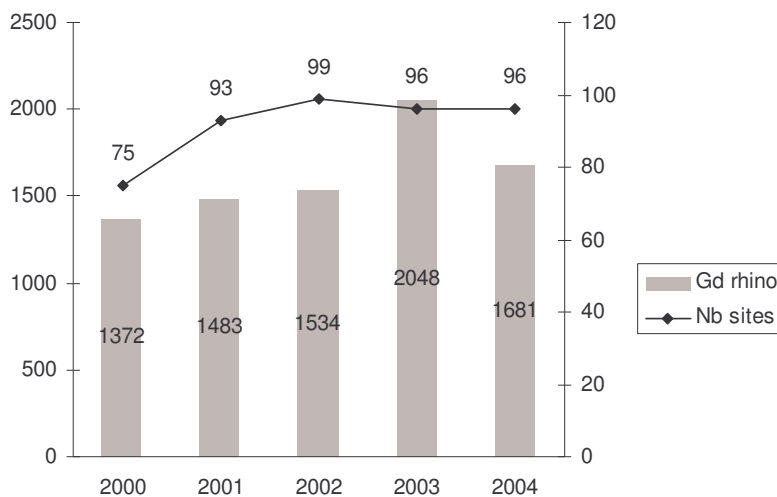


Figure 1. – Evolution des effectifs hivernants de Grands rhinolophes et du nombre de sites prospectés sur le bassin versant de la Rade de Brest.

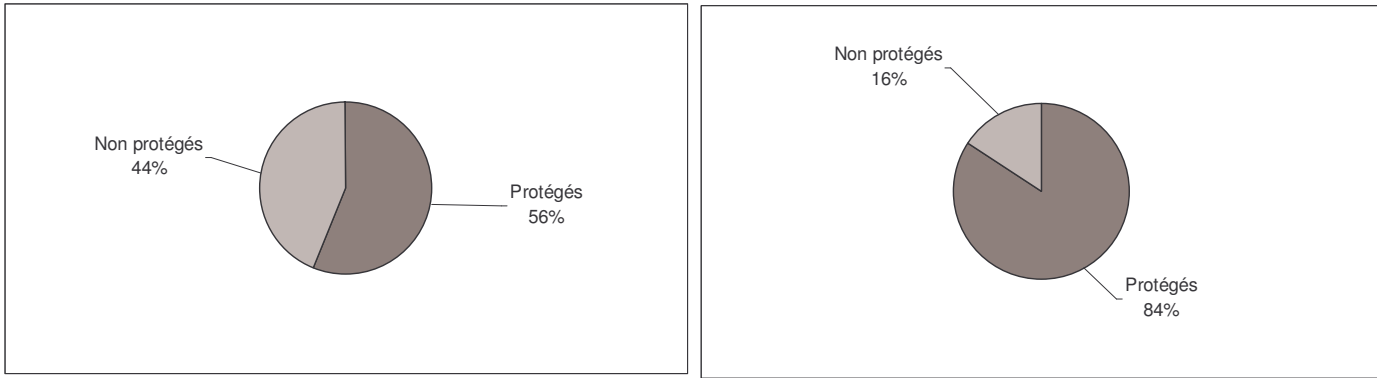


Figure 2 : Nombre de Grands rhinolophes hivernant dans des sites protégés et non protégés du bassin versant de la rade de Brest avant (2000) et après (2004) le démarrage du Contrat-Nature.

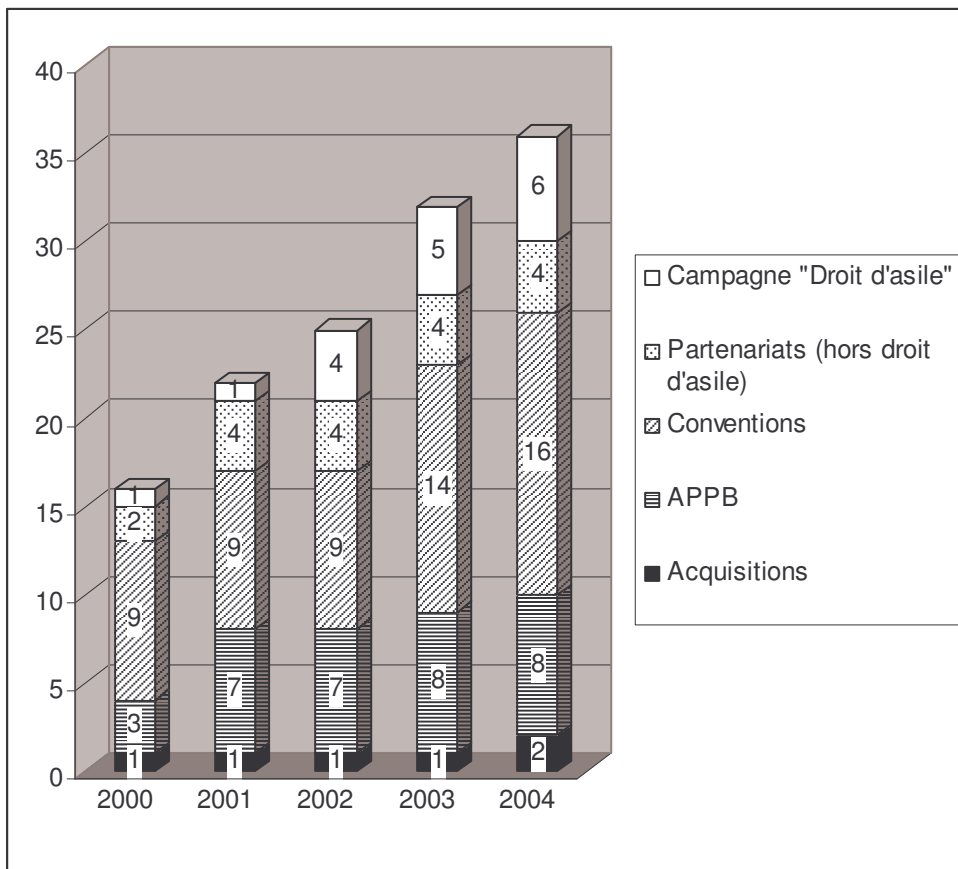
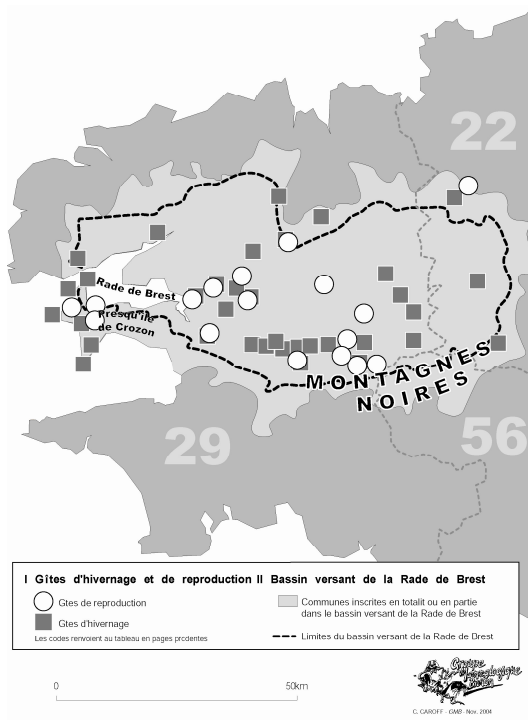
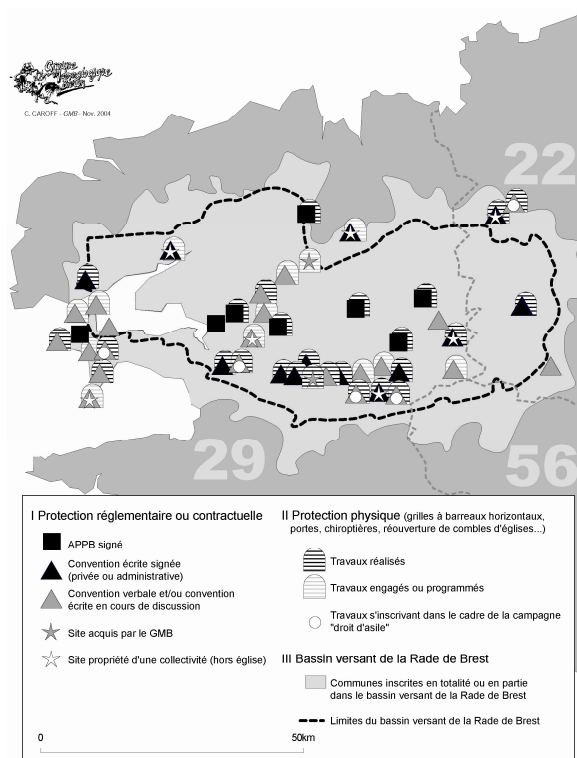


Figure 3 : évolution de la pression de protection sur les sites à Grands rhinolophes du bassin versant de la Rade de Brest.



Carte 1. – Principaux sites d’hivernage et de reproduction du Grand rhinolophe dans le bassin versant de la Rade de Brest.



Carte 2. – Principaux sites à Grands rhinolophes protégés ou en cours de protection dans le bassin versant de la Rade de Brest (lors du Contrat-Nature ou antérieurement).

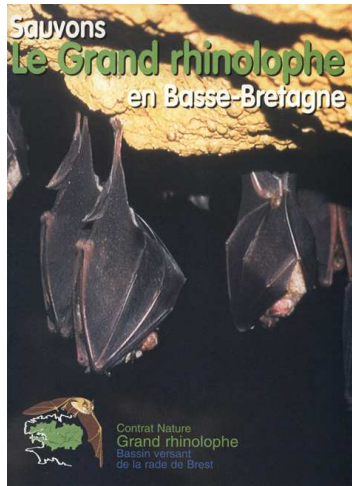


Figure 3 : la plaquette « sauvons le Grand rhinolophe en Basse-Bretagne ».